**PARCOURS DE FORMATION PERMIS B**

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l’assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

**Parcours théorique**

La formation théorique portant sur des questions « d’entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l’école de conduite avec un support média (Box) en présence d’un enseignant (du mardi et jeudi de 18h à 19h et le samedi de 11h30 à 13h30) ou seul via votre application internet PASS ROUSSEAU, inclus dans votre forfait code.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours présentiel à l’auto-école à votre rythme.

**Parcours pratique**

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville

- en rase campagne

- sur autoroute

- de nuit (leçons prises en hiver).

Un voyage école vous sera proposé en fonction de nos disponibilités.

En quoi consiste un voyage école ? Il permet de partir en groupe de trois élèves qui conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée.

Avant de partir, les élèves préparent au préalable l'itinéraire.

Ces voyages permettent d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS. Ils favorisent l'autonomie et vous permettent également d'apprendre en observant les autres élèves.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu’un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.